

pas. Cela aurait pu se faire avant, s'ils y avaient songé, lorsqu'ils ont été avisés, au mois de septembre, que des appels d'offres seraient lancés en novembre, que des contrats seraient conclus en janvier et entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. On ne s'est pas préoccupé de cela. On préférerait à s'occuper à autre chose, alors qu'il aurait fallu voir à ces gens-là.

J'aimerais qu'on trouve une solution, mais ce n'est pas en poussant le gouvernement à bout et en accusant le ministre, le ministère et tout le monde de tous les péchés possibles, sous prétexte qu'ils ne font rien et qu'ils contrecarrent les projets, qu'on va réussir à collaborer.

Le ministre a dit tout à l'heure: Nous sommes disposés à négocier de nouveau en vue d'une collaboration plus étroite dès que les agissements illégaux cesseront à Montréal.

Un de mes amis me disait hier qu'il avait emprunté une certaine rue, à Montréal, et qu'il avait suivi un camion de *G. Lapalme Inc.* Je ne blâme pas l'entrepreneur, mais, peut-être, le chauffeur. Le syndicat l'a peut-être obligé à agir d'une certaine façon.

Mais il suivait le camion. Par deux fois, le chauffeur de camion a ouvert la portière, a fait une belle révérence à la boîte postale, est remonté dans son camion et a poursuivi son chemin. Ce type-là était payé pour faire son travail et il ne l'a pas fait. En un autre endroit, lundi matin, un de mes employés de Montréal m'a informé que, sur l'avenue du Parc, on avait pris soin d'éventrer une boîte postale et que le courrier était éparpillé dans la rue. Que l'on n'aille pas prétendre que de tels actes ne sont pas répréhensibles. On a blâmé tout à l'heure la fermeté du ministre, mais je crois que la fermeté s'impose et continuera de s'imposer. On veut aider ces gens, mais, par contre, s'ils sont payés pour faire ce travail, ils ont l'obligation, envers le ministère et la population de Montréal, de l'accomplir convenablement.

Le syndicat a aussi ses obligations. S'il entend forcer les employés à user de violence pour amener le gouvernement à les bien traiter, il s'agit de chantage, et le gouvernement se doit de ne pas céder.

Le ministre disait tout à l'heure qu'on a saccagé quelque 500 boîtes postales à Montréal et qu'on a eu la «brillante» idée de mettre du ciment dans les serrures. Et, après de tels actes de vandalisme, on voudrait que le gouvernement embauche ces gens et leur dise: Vous avez bien fait, nous allons vous décerner un certificat de bonne conduite.

Si un gouvernement administrerait de cette façon, il ne mériterait pas d'être au pouvoir. Si le ministre conduisait son ministère de cette façon, il ne mériterait pas, non plus, d'être ministre des Postes.

Je suis bien d'avis que l'on veuille protéger ces gens, pourvu que les chauffeurs, aussi bien que les syndicats, soient disposés à collaborer eux aussi avec le gouvernement. Mais ce n'est pas en acculant ainsi les gens de Montréal à un tel problème qu'on arrangera les choses. On aura sans doute remarqué que c'est toujours à Montréal que se sont présentés les pires problèmes des Postes.

Même avec la convention collective, depuis deux ans la situation se détériore. J'ai reçu, hier encore, un télégramme du *Board of Trade* me disant qu'en fait elle est intenable. Qu'on laisse donc la paix aux employés, que le syndicat collabore, qu'on mette à la porte les malappris et les «gros bonnets». Il faut que ces chauffeurs puissent se trouver un emploi.

Ce qui est malheureux, lors de toutes ces grèves, c'est que, pendant que 500 ou 600 syndiqués font la grève, ils ne touchent pas de paye, alors qu'en fait la grève a été déclenchée par quelques dirigeants syndicaux qui les contrôlent et qui, eux, continuent à toucher leur salaire.

Si, quand éclate une grève, les chefs syndicaux se voyaient, eux aussi, privés de leur salaire, peut-être les grèves se régleraient-elles plus rapidement et plus avantageusement.

Mais non. «Baptiste», le petit travailleur, est en grève parce que les «gros bonnets» des syndicats ont décidé de déclencher la grève, pour réclamer une augmentation du salaire horaire de 30c. ou 40c. Mais dans l'intervalle, le travailleur ne touche aucun salaire.

Beaucoup de grèves ont été déclenchées à Montréal, et une, en particulier, qui touchait une compagnie de la rue Saint-Patrick, a duré quatre mois, après quoi les employés ont accepté les offres qui avaient été faites au début. Les membres de ce syndicat ont été privés de leur salaire pendant quatre mois et ils devront mettre deux ans à recouvrer ce qu'ils ont perdu.

Les chefs syndicaux n'ont pas été touchés par la grève. Ils ont vécu grassement, car ils étaient bien payés. Une fois qu'ils ont réglé une grève, ils vont ailleurs en déclencher une autre. Ce qui est malheureux, c'est que l'ouvrier, qui a besoin de son salaire au jour le jour, est toujours le perdant. On ne lui donne aucune chance.

Actuellement, il semble qu'on empêche les employés des Postes de faire des demandes d'emplois à d'autres entrepreneurs. Il y en a cinq nouveaux qui commenceront à travailler à Montréal, le 1<sup>er</sup> avril. Pourquoi ne pas permettre à ceux qui seront mis à pied de se faire embaucher par ces compagnies, afin qu'ils puissent gagner leur vie convena-